

BUREAU EXÉCUTIF
BE – PV DE LA RÉUNION N°2026-02

5 mai 2026
Vidéoconférence

Présidence : Marc Le Mercier

Présents : Nicole Duclos, Marc Le Mercier, Martine Watrice, Thibault Menanteau, Éric Fradin, Dominique Fournet, Marilyn Georgel, Natalie Thoumas-Gui, Caroline Pujol

Excusés : Nadia Bali-Abdou, Martine Prévost, Yves Orlianges

Invités : Elsa Pillette (directrice)

Début de la séance (19h30) ; Fin de la séance (21h30)

1/ APPROBATION DU PV DE BUREAU EXÉCUTIF DU 31 MARS 2026

PV adopté à l'unanimité.

2/ SYNTHÈSE DES ÉCHANGES DU BE POUR LA GESTION COURANTE DU BUREAU EXÉCUTIF

Marc Le Mercier

3/ POINTS PRATIQUES LIÉS AUX COMPÉTITIONS SCOLAIRES

Discussion autour de la participation au championnat UNSS, de la proposition de relancer un projet de convention et d'une question sur la validation des performances scolaires. Les intervenants confirment l'intention d'apporter des précisions administratives.

Marc Le Mercier et Éric Fradin se déplaceront à Aire-sur-l'Adour pour suivre les championnats UNSS.

4/ FINALISATION DES DOSSIERS DE MÉCÉNAT ET DE SUBVENTION PSF

Elsa Pillette expose les six dossiers PSF déposés (66 000 € demandés, 30 000 € espérés) et détaille la répartition thématique et départementale, incluant les PET et le running au féminin.

- Six dossiers PSF ont été déposés pour un montant total demandé de 66 000 €, avec un objectif espéré autour de 40 000 €.
- Les dossiers déposés couvrent coordination réseau, structuration départementale, développement de la pratique, PET et running au féminin.

Club des mécènes et dossiers déposés

Présentation du club des mécènes, rappelant son fonctionnement via la Fondation du Sport et son rôle pour permettre la défiscalisation des dons pour les associations sportives.

Deux dossiers (« Courir au féminin » et « Sport en entreprise ») ont été déposés pour des montants ciblés de mécénat et des partenariats potentiels avec Intersport et un équipementier ont été évoqués. L'accent est mis sur la promotion des projets et la nécessité d'aller vendre ces dispositifs aux entreprises.

- Le club des mécènes régional soutenu par la Fondation du Sport est opérationnel et deux dossiers ciblent 8 000 € et 10 000 € de mécénat.

Envoi des demandes et organisation du PSF

- Elsa Pillette doit transmettre la totalité des demandes déposées par les clubs et comités aux membres du BE.
- Un webinar de la Fédération lundi servira de point de cadrage avant la répartition et l'instruction des dossiers PSF.

Instruction, répartition et rôles des référents

Les référents pour le PSF ont été identifiés (Yves Orlianges, Nicole Duclos, Antonin Salabert) et la méthode de validation par les



comités départementaux a été rappelée. Martine Watrice a exprimé sa disponibilité pour participer à la commission d'instruction. Le dossier « Courir au féminin » est retenu pour recyclage et mise en avant, avec une appellation ambitieuse « Plus jamais seul pour courir ».

Un focus renforcé sur la lutte contre les violences sexistes et la féminisation des dirigeants sera intégré aux dossiers selon les préconisations de la DRAJES.

5/ ÉQUIPEMENTS D'ATHLÉTISME ET GOUVERNANCE DOCUMENTAIRE

Un inventaire exhaustif des équipements d'athlétisme a été publié et une doctrine d'équipement sera mise en ligne après validation de la commission équipement.

Promotion des équipements et projet Hagetmau

- Les contacts utiles pour le projet ont été transmis et doivent être exploités par l'équipe.
- Le projet de réfection de la piste d'Hagetmau est un dossier à un million d'euros incluant la création d'une halle tartan et nécessite une prise en main rapide.
- Une réunion locale doit être organisée pour avancer sur le dossier (Cité Verte, parcours, stages) et confirmer l'existence de financements potentiels, tout en martelant la nécessité de s'emparer rapidement du dossier pour ne pas être dépassés.

6/ CONVENTION RÉGLEMENTÉE

Marc Le Mercier nous informe que la convention réglementée concernant Olivier Gui avant signature doit être signalée dans l'instance de gouvernance avec le montant et la signature.

7/ PROJET EKIDEN

Le projet Ekiden a été décalé en raison de changements municipaux. Un rendez-vous est prévu jeudi avec l'équipe de la métropole et de la ville pour présenter les intentions via une vidéo kick-off et chiffrer le parcours afin d'élaborer un budget précis.

- Elsa Pilette a présenté une stratégie running structurée autour de l'accompagnement des clubs, de la visibilité et d'actions opérationnelles.
- Des webinaires de présentation de la Stratégie Running sont planifiés pour juin.

La possibilité de regrouper toutes les actions sous la marque "Impulsion Running" est proposée afin de clarifier la communication.

- Trois actions concrètes destinées au bilan de mi-mandat en novembre doivent être définies et partagées avec le BE.
- La deuxième édition d'Impulsion Running et un colloque trail sont programmés pour novembre et le printemps 2027 respectivement.
- L'idée d'englober toutes les actions dans la marque "Impulsion Running" a été proposée pour simplifier la communication.

8/ AJUSTEMENT DU BUDGET 2026 (voir annexe)

Le budget prévisionnel 2026 doit être réduit après l'échec du vote sur les licences et l'annulation de l'Ekiden, visant environ 92 000 euros de moindre dépense (62 000 € licences+ 30 000 € Ekiden).

Postes affectés

Thibault Menanteau énumère les principales réductions sur plusieurs postes : meetings, indemnités jury, appel à projets (réduit à 25 000 €), aide à la performance (réduction de 8 000 €), clubs tremplin et fonctionnement général. Il précise aussi la logique d'ajustement visant à limiter l'impact sur les secteurs essentiels, et mentionne une correction comptable sur des médailles déjà comptées en 2025.

Impact événementiel et équilibre recettes/dépenses

- La communication subit la plus grande ponction (22 000 € coupés) tout en laissant un budget important d'environ 31 000 € pour des actions prioritaires.

9/ CIRCULAIRE FINANCIÈRE (voir note)

- La circulaire financière réduit le forfait restauration des juges de 500 à 400 euros.
- Les aides au déplacement pour les finales interclubs N2A et N2B sont supprimées.
- Le reste de la circulaire demeure inchangé.

Vote des membres présents à l'unanimité.

- Le circuit de validation des frais a été simplifié pour accélérer les paiements.
- La centralisation des documents comptables vers Aline Ligeron est imposée et les transmissions directes à la comptabilité seront rejetées.

- Les validations seront réalisées via DOCUSIGN et les paiements effectués au minimum une fois par semaine.
-

10/ LETTRE DE MISSION

Un additif à la lettre de mission du Vice-président Éric Fradin formalise son rôle de suivi comptable et la tenue de points hebdomadaires.

11/ PROCÉDURES ADMINISTRATIVES (voir notes)

- Une circulaire administrative a été intégrée pour faciliter la prise de licence et la préparation de tutoriels destinés à alléger le travail d'Aline Ligeron et des services.
 - Les documents incluront des rappels de procédure sur les virements, la non-confusion des comptes et l'approvisionnement du SI-FFA.
 - Le document sera mis en page avant envoi au Comité directeur.
 - Les mesures complémentaires prévues comprennent des ressources numériques, des espaces dédiés et des tutoriels proposés par Caroline Pujol.
-

12/ VISITE DE LA DTN

La DTN présentera le plan de performance fédéral aux ligues les 11 et 12 mai 2026, avec un focus sur 2036 et la déclinaison locale.

Martine Watrice
Secrétaire Générale